

JANVIER 2014

LETTRE MENSUELLE

Organisé
par le :



GRAND LOTO

Salle Polyvalente

A partir de 14h (ouverture des portes à 13h30)

De nombreux lots à gagner :

Bon d'achat de 300 €, Bon d'achat de 150 €, Machine à café
Dolce gusto, et de nombreux autres lots

Bar, bonbons, gâteaux seront à votre disposition.

Dimanche 23 février 2014



LA CROISEE DES SONS

St Rémy en Mauges
Foyer Clair Logis

22 FEVRIER
2014

Mamzèle Nadie
Pop Rock

Les Furoncles
Rock

[H]
Rock cuivré

5€

A Partir de 20h30

Points de ventes : le DoRéMi à St Rémy en Mauges et l'Outsider à Montrevault



Commune de ST RÉMY-EN-MAUGES

www.stremvenmauges.fr

Conseil Municipal Janvier 2014

Le conseil s'est réuni le jeudi 16 janvier 2014 sous la présidence de Mr Louis VINCENT, Maire.

Absents excusés : Christophe CHENE, Olivier SIELLER.

1) Approbation du compte rendu de la séance du 12 décembre 2013

Aucune observation n'est émise.

2) INTERCOMMUNALITÉ

- **Montrevault Communauté** : modification statutaire relative à l'adresse du siège : L'article 3 des statuts n'a pas évolué depuis la création de la C.C. en 1993. Il est proposé d'indiquer : « *Le siège de la Communauté de Communes est fixé 2 rue Arthur Gibouin - 49110 Montrevault* ». Avis favorable à l'unanimité.

- **Montrevault Communauté** : modification du tableau des voies communautaires - LA BOISSIERE S/E :

Mr le Maire rappelle la prise de compétence voirie, notamment la définition de l'intérêt communautaire ; pour mémoire, les voiries qualifiées d'**urbaines** n'ont pas été classées d'intérêt communautaire. Il présente la demande de la Commune de LA BOISSIERE SUR EVRE souhaitant reprendre la compétence de certaines voies pour y réaliser des aménagements de qualité **urbaine** (trottoir, assainissement, éclairage,...). Il s'agit des voies suivantes :

rue de la Boucle d'Or(U2), rue de la Gilletrie (U1), place de la Mairie (U12) .

Le Conseil, à l'unanimité :

- accepte le transfert à la Commune de LA BOISSIERE de ces voies,
- accepte que le tableau des voies à compétence communautaire annexé aux statuts de Montrevault Communauté soit modifié par le retrait de ces voies.

3) URBANISME – VOIRIE - ASSAINISSEMENT

- **D.I.A.** : La Commune n'exerce pas son droit de préemption urbain sur la propriété suivante :

- parcelle D n° 206 de 293 m², lieudit « La Canne d'Amour »,
- parcelle D n° 1736 de 194 m², 9 rue du Parc.

- **Lotissement « Les Jardins de la Fontaine »** : composition de la Commission d'ouverture des plis : Par délibération du 27/03/2008, le Conseil décidait de constituer la Commission communale d'appel d'offres de manière ponctuelle, suivant chaque projet de marché public. Sur proposition de Mr le Maire, le Conseil arrête comme suit la Commission d'ouverture des plis quant au marché des travaux de viabilité du lotissement « Les Jardins de la Fontaine » :

- le Maire, Président,
- 3 Conseillers municipaux titulaires : Christophe CHENE, René PORCHER, Jean-Pierre PASQUIER,
- 3 Conseillers municipaux suppléants : Jean-Michel ABLINE, André EMERIAU, Joëlle CHAPIN.

- Acquisition d'un terrain de 260 m2 rue d'Anjou :

La SCI Pays de Loire a donné son accord pour céder à la Commune la parcelle A 1905 de 260 m2, située rue d'Anjou. L'intérêt serait de pouvoir réaliser, grâce à cette acquisition, un cheminement piétonnier de la zone d'habitat inter-générationnel vers les commerces. Le Conseil, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle A 1905 de 260 m2 située rue d'Anjou, aux conditions suivantes :

- prix de 3,50 €/m2
- frais à la charge de la Commune : notaire, déplacement de la citerne de gaz.

4) FINANCES

- Transport piscine des élèves du collège public de Montrevault :

Fin 2012, la Communauté de Communes a reçu une demande de participation financière au transport à la piscine de Beaupréau pour les élèves du collège de l'Evre. La Communauté n'est pas compétente en la matière et propose aux Communes de se répartir cette dépense comme suit :

1 200 € / 87 élèves = 13,80 € / élève ; pour St Rémy, avec 10 élèves : 138 €.

A l'unanimité, le Conseil émet un avis favorable.

5) AFFAIRES DIVERSES ET INFORMATIONS

- Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité :

Considérant l'intérêt présenté et la proposition de Montrevault Communauté, qui a bien voulu entamer cette démarche, considérant le coût modique (130 € HT la 1^{ère} année, 80 € ensuite), le Conseil décide de procéder à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité, donne son accord pour que la collectivité accède aux services Chabersign proposés par CDC Fast, autorise le Maire à signer les pièces nécessaires.

- Association « Le Cercle de l'Union » :

Cette association occupe un bâtiment propriété de la Commune et y sollicite quelques travaux :

- mise aux normes du tableau électrique,
- remplacement de la porte et de la fenêtre,
- condamnation de la porte de réserve.

René PORCHER, Adjoint, précise qu'une rencontre est prévue sur place le jeudi 30 janvier à 19 h et que des travaux pourraient y être envisagés, sous réserve d'une utilisation élargie des locaux (de manière à libérer la salle située au dessus du Bureau du Maire en Mairie...).

- Classement des archives :

Par délibération du 13/12/2012, le Conseil se prononçait favorablement au recrutement d'une archiviste pour 6 semaines en 2013. Cette opération a été retardée. Sur proposition de Mr le Maire, le Conseil prévoit ce recrutement pour 2014.

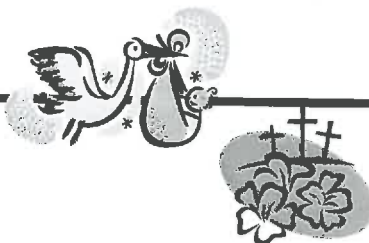
- Nombre de demandeurs d'emploi au 15/12/2013 : 81, 38 hommes et 43 femmes.
(au 15/11/2013 : 77, 34 h et 43 f)

- Dates de réunions :

- lundi 27 janvier - 19 h : Commission Finances
- mercredi 29 janvier - 20 h : Groupe de travail Habitat inter-générationnel
- jeudi 30 janvier - 20 h 30 : Conseil Municipal exceptionnel
- 4 réunions publiques de quartier sur le PADD du PLUi :
 - . lundi 10 février - LA CHAUSSAIRE - 20 h 30
 - . mardi 11 février - LE FUILET - 20 h 30 - Espace Figulina
 - . mercredi 12 février - ST PIERRE MONTLIMART - 20 h 30
 - . mardi 18 février - ST QUENTIN EN MAUGES - 20 h 30.

- Prochain Conseil Municipal jeudi 13 février 2014 à 20H15.

INFORMATIONS MUNICIPALES



État Civil

Naissances :

ROPARS Camille	7 rue du Quarteron	né le 16 septembre 2013
BARON Rose	9 rue de Bretagne	née le 21 septembre 2013
GROLEAU Clément	11 allée du Côteau	né le 19 octobre 2013
ROBET Emma	5 place des Roseaux	née le 22 novembre 2013
GIRAULT Quentin	13 rue des Acacias	né le 12 décembre 2013
BELLOIR Timéo	20 rue des Acacias	né le 17 décembre 2013

Décès :

BIOTTEAU Joseph	8 rue du Pin	Le 29 décembre 2013
-----------------	--------------	---------------------

ERRATUM - État Civil

Une regrettable erreur s'est glissée dans l'édition annuelle 2013 de l'Echo Rémygeois. Nous présentons nos excuses auprès des familles et des proches des personnes dont le nom ne figurait pas dans la liste des décès. A l'article « Décès », il fallait lire :

Joseph AUDOUIN - 82 ans	20 décembre 2012
Yvonne CHAUEAU, née GAINARD - 100 ans	26 décembre 2012
Madeleine AUDOUIN, née RAIMBAULT - 79 ans	27 décembre 2012
Joseph RÉTHORÉ - 86 ans	8 janvier 2013
Emile BONNEAU - 65 ans	16 janvier 2013
Jean-Baptiste BONNEAU - 90 ans	1er février 2013
Pascal FLEURY - 55 ans	16 février 2013
Gérard AUDOUIN - 63 ans	4 mars 2013
Robert GAUDIN - 87 ans	6 mars 2013
Marie-Josèphe ONILLON, née GUIET - 101 ans	19 mars 2013
Yvonne SAMSON, née CORBIN - 92 ans	20 avril 2013
Jeanne BOUIN, née BOURGET - 88 ans	9 mai 2013
Denise AUDOUIN, née LEVRON - 86 ans	11 juin 2013
André AUDOUIN - 64 ans	14 juin 2013
Madeleine DROUET - 95 ans	22 juillet 2013
Jeanne BOURGET, née BRÉHÉRET - 74 ans	3 octobre 2013
Louis ONILLON - 84 ans	10 novembre 2013



Demande de Subvention

Les associations qui souhaitent faire une demande de subvention pour 2014 sont invitées à l'adresser à la mairie
au plus tard le 8 février 2014,
accompagnée de leur dernier bilan financier.



Relais Assistantes Maternelles (RAM)



DATE	ACTIVITE	PRESENCE ANIMATRICE
Jeudi 27 février 2014		RAM

Vous recherchez un(e) assistant(e) maternel(le), merci de contacter le RAM au 02.41.70.97.05 situé à la Maison de l'enfance « Grain de soleil »
18 avenue de la Croix Verte à Saint Pierre Montlimart



Rappel

CORRESPONDANT COURRIER DE L'OUEST

Pour toutes vos demandes, contactez :
Angélique BUTON - 06.03.90.59.94 - buton.angelique@orange.fr



Collecte de la ferraille Déchèterie de St Pierre Montlimart



<u>SAMEDI</u> <u>de 9H à 12H et 14H à 17H30</u>	<u>MERCREDI</u> <u>de 14H à 17H30</u>
25 janvier	5 février
22 février	5 mars



Balayage des Rues

Mardi 25 février 2014

Passage de la balayeuse en début de matinée dans les rues suivantes :

Rue de Vendée, Rue de Bretagne, rue de la Mairie, rue de l'Evre,
rue des Acacias, rue des Garennes, Square du Jeu de Paume,
Allée du Côteau et lotissement de la Roche Poigné.

Merci de ranger vos véhicules afin de ne pas gêner la balaveuse.

Collecte des déchets amiantés pour les particuliers

Interdit à la vente depuis 1997, l'amiante a longtemps été utilisé dans le bâtiment. Chaque année, le Sirdomdi organise des collectes des déchets amiantés pour les usagers du territoire. Les pouvoirs publics ont mis en place une nouvelle réglementation, le Décret n°2012-639 du 4 mai 2012, concernant les risques d'exposition à l'amiante. Elle a pour but de préserver la santé des usagers et celles des salariés en charge de l'enlèvement de ces déchets dangereux.

Ainsi, le Sirdomdi a dû mettre en place le protocole suivant pour la collecte de l'amiante :

- inscription obligatoire, au plus tard une semaine avant la collecte, auprès du Sirdomdi au 02 41 71 77 55 ou sirdomdi@paysdesmauges.fr. Toute personne non inscrite se verra refuser le dépôt de ses déchets amiantés,
- réception par courrier ou par mail, du protocole de collecte à respecter,
- retrait d'un kit amiante par l'utilisateur auprès de la déchèterie où se déroulera la collecte. Ce kit est composé d'un contenant (type big bag), dans lequel les déchets amiantés devront être déposés et de 2 masques de protection jetables.

Ces collectes sont uniquement réservées aux particuliers, dans la limite de 40 plaques par foyer.

Les prochaines collectes ont lieu :

Pour 2014

- **Le samedi 15 février de 9h à 11h** sur la déchèterie de St Laurent des Autels
- **Le samedi 22 mars de 9h à 11h** sur la déchèterie de Montjean sur Loire
- **Le samedi 12 avril de 9h à 11h** sur la déchèterie de Beaupréau

Les dates de collecte pour les autres déchèteries seront communiquées ultérieurement.

Elections Municipales et Communautaires 23 et 30 Mars 2014



Qui va-t-on élire ?

les Conseillers municipaux pour 6 ans

Les Conseillers municipaux élisent le Maire et les Adjoints, gèrent les affaires de la Commune ...

Les Conseillers communautaires

Ils représentent la Commune auprès de l'Etablissement de coopération intercommunale : Montrevault Communauté ...

Qui peut voter ?

Les français, et ressortissants de l'Union européenne, de plus de 18 ans, inscrits sur la liste électorale de ST REMY EN MAUGES.

Lors des élections de mars 2014, la présentation d'une pièce d'identité devient obligatoire pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de la Commune (et non plus seulement dans les Communes de 3 500 habitants et plus).

Peut-on voter par procuration ?

Oui. S'adresser à la Gendarmerie.

Comment les Conseillers municipaux et communautaires sont-ils élus ?

Le mode de scrutin change : les Conseillers sont maintenant élus au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms, ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. **Attention, si vous écrivez sur votre bulletin de vote, il sera nul et votre voix ne sera pas prise en compte.**

En même temps, vous élierez pour la 1^{ère} fois trois Conseillers communautaires. Sur un bulletin de vote, vont figurer 2 listes de candidats :

- partie gauche : 15 Conseillers municipaux
- partie droite : 3 Conseillers communautaires + un suppléant (*les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au Conseil municipal*).

Si vous souhaitez être candidat, une déclaration de candidature est obligatoire auprès de la Sous-Préfecture de CHOLET avant le jeudi 6 mars 2014 - 18 h.

Récapitulation des nouveautés pour ces élections de mars 2014 :

- 1 . présentation d'une pièce d'identité pour voter,
- 2 . déclaration de candidature obligatoire,
- 3 . impossibilité de voter pour une personne non candidate,
- 4 . interdiction du panachage - changement de mode de scrutin,
- 5 . élections des conseillers communautaires.

10+5^{ans}



■ La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

**CINEMA****Familles Rurales****Jeudi 6 février 2014 à 20h30****100 % CACHEMIRE**

Aleksandra et Cyrille forment un couple de Parisiens très chanceux, très en vue, et très tendance. Dans ce foyer 100 % cachemire et sans enfant, va faire irruption Alekseï, un petit garçon Russe de sept ans ...

Durée : 1h38
**Familles
rurales**
Vivre mieux !

Elle l'a voulu, elle l'a eu ...

Valérie LEMERCIER Gilles LELLOUCHE Marina FOIS

**100%
CACHEMIRE**un film de
VALENTIN LEMERCIER**Vendredi 7 février 2014 à 20h30****LA REINE DES NEIGES**

Anna, une jeune fille aussi audacieuse qu'optimiste, se lance dans un incroyable voyage en compagnie de Kristoff, un montagnard expérimenté, et de son fidèle renne, Sven à la recherche de sa sœur, Elsa, la Reine des Neiges qui a plongé le royaume d'Arendelle dans un hiver éternel ... En chemin, ils vont rencontrer de mystérieux trolls et un drôle de bonhomme de neige nommé Olaf, braver les conditions extrêmes des sommets escarpés et glacés, et affronter la magie qui les guette à chaque pas.

Durée : 1h42

RASSEMBLEMENT DES BÉBÉS NÉS EN 2013

L'association Familles Rurales souhaite réunir pour la 4ème année les familles dont les enfants sont nés en 2013.

Nous vous invitons donc **le samedi 15 février 2014 à 11h30**
au Foyer Clair Logis de Saint Rémy en Mauges pour partager le verre de l'amitié.

A cette occasion, un cadeau leur sera offert.

Pour une meilleure organisation, merci de retourner le bulletin ci-dessous dans la boîte aux lettres de Familles Rurales sous le porche de la Mairie avant le **vendredi 31 janvier 2014**.

Pour plus de renseignements, contactez Céline SOURICE au 02.41.46.67.62

**Rassemblement des bébés nés en 2013**

Nom : _____
 Prénom de l'enfant : _____
 Adultes présents : _____
 Enfants présents : _____



A déposer avant le 31 janvier 2014 dans la boîte aux lettres de Familles Rurales, sous le porche de la Mairie.



Foyer des Jeunes



Le Foyer des Jeunes a rouvert ses portes le vendredi 10 janvier.

Le Foyer des Jeunes organise une vente de croissants dans le but de financer une sortie pendant l'été. Les jeunes du foyer passeront vous solliciter durant le mois de février.

La distribution des croissants commandés aura lieu début mars.

*Les inscriptions pour l'année 2014 ont eu lieu le samedi 18 janvier 2014
mais elles sont possibles toute l'année.*

Contacts : Antonin BONNEAU - 06.11.27.10.91

Florine POUPONNEAU - 07.85.59.52.11

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

Office de Tourisme « Une Autre Loire »



Découvertes des savoir-faire aux restaurants

Repas du 6 octobre 2013 au 5 avril 2014

Prochains rendez-vous :

Le Buffet de la Gare

le samedi 1er février 2014 (soir)

2 avenue de l'Evre - 49110 SAINT PIERRE MONTLIMART - Tél : 02.41.30.43.11

L'Hostellerie de la Gabelle

le vendredi 7 février 2014 (soir)

12 quai de la Loire - 49410 SAINT FLORENT LE VIEIL - 02.41.72.50.19

La Terrasse de l'Esturgeon

le samedi 1er mars 2014 (soir)

8 place Saint Pierre - 49110 SAINT PIERRE MONTLIMART - 02.41.75.70.39

Le Gîte des Mauges

le samedi 8 mars 2014 (soir)

2 place du Commerce - 49270 LE FUILET - 02.41.70.52.97

Les restaurants s'engagent à cuisiner pour vous des produits locaux ou de saison.

La réservation est nécessaire et s'effectue auprès du restaurant.

Menu : 19.80 € (prix unique, vin non compris)

Harmonie du Val d'Evre

L'Association de l'Orchestre d'Harmonie du Val d'Evre vous propose
un concert exceptionnel

le samedi 15 février 2014 à 20h30
à la salle plurivalente du Puiset Doré.

Voici une nouvelle date qui s'ajoute aux autres, afin de combler l'appétit musical de notre très cher public .

Après une très bonne année 2013 et pour commencer avec bonheur l'année 2014 nous vous invitons à venir écouter ce
« *concert de l'Harmonie* » que nous partagerons avec un grand ensemble musical : **l'Harmonie Municipale de Carquefou dirigée par Madame Martine Rossero.**

En effet, après la prestation commune avec le Brass Band des Pays de la Loire le 26 mai dernier, plusieurs ensembles ont souhaité partager un moment musical avec l'Orchestre d'Harmonie du Val d'Evre ; c'est donc avec grand plaisir que nous concrétisons cette proposition.

Le programme que nous vous interpréterons sera encore différent des derniers concerts avec non seulement des pièces spécialement écrites pour orchestre d'harmonie, mais aussi des musiques de films et de comédie musicale...

L'Harmonie Municipale de Carquefou vous proposera un programme divers et varié plein de surprises à la hauteur de leur réputation !

Réservez donc cette nouvelle date et venez nombreux nous écouter afin de passer un moment toujours aussi chaleureux, convivial en famille et entre amis.

A bientôt, très cher public.

Entrée : 5 euros, - de 16 ans gratuit.





CLIC du Pays des Mauges

Vous vous occupez d'un proche âgé ou d'une personne en situation de handicap, cet article peut vous intéresser :



LA TELEASSISTANCE

La téléassistance, ou téléalarme, est un dispositif de sécurité qui permet aux personnes de déclencher une alerte en cas de problème

Comment cela fonctionne ?

En cas de chute, de malaise, d'angoisse, il suffit à la personne de presser le bouton (médaillon autour du cou ou bracelet au poignet) pour lancer l'alerte.

Elle est alors automatiquement mise en relation avec les référents qu'elle aura préalablement désignés (famille, voisin...) ou avec une centrale d'écoute qui évaluera la situation et alertera un membre de l'entourage ou les secours si la situation le nécessite.

Il existe plusieurs organismes fonctionnant selon des modalités différentes. Certains offrent des services adaptés :

- aux personnes isolées (sans famille ou voisins à qui se référer) ;
- aux personnes désorientées (qui ne peuvent pas se servir seules de l'appareil ou dont l'entourage exprime le besoin de pouvoir les localiser en cas de besoin)
- aux personnes en situation de handicap (téléassistance adaptée)

Des options supplémentaires peuvent être proposées : détecteur de chute, détecteur d'absence prolongée de mouvement ...

Quels sont les tarifs ?

Les conditions tarifaires varient (frais d'installations – abonnement annuel – conditions de résiliation). Des aides financières peuvent être attribuées par des organismes (caisses de retraite, Conseil général...)

Auprès de quel organisme puis-je me renseigner ?

Pour répondre à vos questions, le **CLIC du Pays des Mauges** est à votre écoute. Il vous informe et vous oriente vers le service adapté.

N'hésitez pas à appeler Anita Pruvost, conseillère du point information CLIC sur le canton de Montrevault au 02 41 63 71 80

Retrouvez régulièrement dans le bulletin de votre commune un article présentant un service ou un dispositif de proximité.



Laurence
BIGOT



Ecocyclerie des Mauges

26 rue de Bellevue - 49110 SAINT QUENTIN EN MAUGES
02.41.58.99.79 - ecocyclerie-des-mauges@orange.fr

DATE	EVENEMENT	DETAILS	HORAIRES
14-15 Février	ANNIVERSAIRE La boutique fête ses 5 ans	Ventes spéciales et surprises en magasin	Habituels

Horaires habituels de vente : **Vendredi** : 14h-17h30
Samedi : 10h-13h et 14h-17h

La boutique reste ouverte toute l'année !!

Vous souhaitez donner à l'EcoCyclerie des mauges : nous acceptons vos dépôts du mercredi au samedi de 9h à 12h.
Nous nous déplaçons également directement chez les particuliers. (Participation financière demandée)

Système d'Echange Local (SEL)

Le SEL, vous connaissez ?



Le SEL (Système d'Echange Local) dont l'objectif est l'échange de biens, de services, de savoirs et de savoir-faire.

Il n'y a pas de circulation d'argent. Faire des économies en temps de crise, ce n'est pas négligeable.

Le SEL favorise les contacts et les échanges. Tout le monde a quelque chose à proposer (promener un chien, garder des enfants ponctuellement, échanger des légumes, bricoler, cuisiner, repasser, jardiner ...).

Tout le monde peut échanger !

Prochaine permanence d'informations et d'inscriptions :

Le lundi 3 février 2014 de 20h15 à 21h15
À la salle « vives alouettes » à SAINT LAURENT DES AUTELS

Le SEL est ouvert à tous !

Pour plus d'informations :

Envoyer un mail à : asso.des.familles@gmail.com
Ou sur le site : <http://assodesfamilles.e-monsite.com>



PARTAGEZ VOS VACANCES DEVENEZ FAMILLE DE VACANCES

Les vacances constituent un temps de construction personnelle,
dans un environnement favorable à la découverte,
l'échange et l'écoute.

En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine
bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Pour participer au développement et à l'épanouissement
d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir
ses capacités, et pour favoriser son autonomie,
accueillez cet été un enfant de 6 à 11 ans !

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit
qui nous anime : désintéressement, respect des différences
et des croyances religieuses, reconnaissance
des richesses et des capacités de l'enfant,
discretion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous :

au 02 41 88 85 65

mail : maineetloire@secours-catholique.org

Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers

A bientôt !
L'équipe AFV

**SECOURS
CATHOLIQUE**
— Caritas France —



Portes Ouvertes Lycée

Lycée Professionnel Robert d'Arbrissel

Portes ouvertes les

Vendredi 14 février - 17 h 30 à 20 h 30

Samedi 15 février - 9 h 00 à 13 h 00



- . Orientation possible dès 4^{ème} / 3^{ème}
- . Dispositif élèves rattracheurs en 4^{ème} / 3^{ème} / Seconde
- . Bac Pro (services aux personnes et aux territoires)
- . Bac Pro (vente conseil en animalerie)

Internat, Demi-Pension, Externat

8 place Urbain-II - BP 80003 - 49120 Chemillé - Tél. 02.41.30.61.80
www.lycee-robertdarbrissel.fr - chemille@cneap.fr

A LOUER

Maison T3, 2 chambres, cuisine, placards, terrasse
et jardin clos, garage.

Située rue des Tisserands à St Rémy,

Loyer 436,96€ (libre au 29 janvier 2014)

Renseignements auprès de la Mairie au 02.41.30.11.34



OFFRE D'EMPLOI

Recherche personnes, hommes / femmes, (retraités(es) bienvenues)
pour la cueillette du muguet du 21 au 28 avril 2014,
à la Chapelle Basse-Mer. Tél. : 02.40.06.35.01

RECHERCHE GRAVATS / TERRE / REMBLAIS

A venir déposer sur Saint Rémy en Mauges.
Contacter Ludovic au 06.69.01.07.08

SERVICES ET PROFESSIONNELS DE SANTÉ - ST REMY ET LE FUILET

ACTIVITÉS	NOM, ADRESSE ET PERMANENCE		TÉLÉPHONE
MAIRIE ST REMY	Rue de la Mairie	Mardi au Vendredi de 9H à 12H30 Samedi de 9H à 12H	02.41.30.11.34
DÉCHETTERIE	Les Epinettes LE PUISET DORE	Lundi : 10H à 12H Mercredi et Vendredi : 14H à 17H Samedi : 10H à 12 H et 14H à 17H	02.41.75.41.20
MÉDECINS GÉNÉRALISTES	Dr MENARD Jacques - St Rémy		02.41.30.06.50
	Maison médicale - Le Fuilet		02.41.70.54.89
INFIRMIERS	MOREAU Isabelle, LECOURT Jérôme, PETITEAU Myriam, OUVRARD Séverine, Maison médicale - Le Fuilet		02.41.70.27.78
ASSISTANTE SOCIALE	Mme GIRARD	1er, 3ème jeudis matin sur rendez-vous	02.41.75.64.10
ORIENTATION EMPLOI FORMATION	17 rue Saint Nicolas Montrevault	du lundi au samedi 9h-12h30 et 13h30-17h (fermé le samedi après-midi)	02.41.30.06.32

LES GARDES MÉDICALES

PHARMACIE

Tél: 32 37

A partir de 19h00 le soir, et le week-end

Les gardes du secteur sont affichées à la porte de la pharmacie du Fuilet.

URGENCES MÉDICALES

Tél: 02.41.33.16.33

A partir de 19h00 le soir, et le week-end

SAMU Tél: 15

Réservé aux urgences majeures et vitales

DENTISTES Tél: 02.41.87.22.53

Les autres professionnels de santé (dentistes, puéricultrice, kiné, psychologue, orthophoniste ...) sont cités sur le site internet de la commune www.stremyenmauges.fr



Février 2014 Calendrier des activités Rémygeoises

- Dimanche 2 : Oxygène - Concours de belote (Salle Polyvalente)
- Jeudi 6 : Familles Rurales - Cinéma (Foyer Clair Logis)
- Vendredi 7 : Familles Rurales - Cinéma (Foyer Clair Logis)
- Samedi 8 : Foyer Clair Logis - Concours de palets (Salle Polyvalente)
- Vendredi 14 : Les Cambouizards - Concours de palets (Foyer Clair Logis)
- Samedi 15 : Familles Rurales - Rassemblement des bébés (Foyer Clair Logis)
- Samedi 22 : Croisées des Sons - Concert (Foyer Clair Logis)
- Dimanche 23 : FRB - Loto (Salle Polyvalente)

